

**DOSSIER DE CANDIDATURE
DISPOSITIF D'INITIATION AUX METIERS EN ALTERNANCE
(DIMA)**

21-1

Année scolaire 2017-2018

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

NOM :

PRÉNOM :

CONSTITUTION DU DOSSIER

- 1. Les représentants légaux** adressent au chef d'établissement une demande de DIMA pour l'élève qui reste scolarisé dans son établissement d'origine.
- 2. Le chef d'établissement** transmet, après avis favorable du CFA, le dossier de candidature à la D.S.D.E.N concernée :

DSDEN Seine-et-Marne

20 quai Hippolyte Rossignol
77000 Melun

ce.77divel@ac-creteil.fr

DSDEN Seine-Saint-Denis

8 rue Claude Bernard
93008 Bobigny cedex

ce.93ien-io@ac-creteil.fr

DSDEN Val-de-Marne

Immeuble Saint Simon
68 avenue du Général de Gaulle
94011 Créteil cedex

ce.94desec@ac-creteil.fr

- 3. L'IA-DASEN** prend la décision d'admission de l'élève dans le dispositif DIMA.
- 4. Le (la) directeur(trice) du CFA/UFA** inscrit l'élève.

A LIRE ATTENTIVEMENT PAR L'ÉLÈVE ET SES REPRÉSENTANTS LÉGAUX

L'ÉLÈVE QUI OBTIENT UN AVIS FAVORABLE D'ADMISSION EN DIMA, DU DIRECTEUR(TRICE) DU CFA/UFA N'EST INSCRIT **QU'APRÈS DÉCISION FAVORABLE DE L'IA-DASEN**. Une convention est alors signée entre l'établissement d'origine, le CFA/UFA, l'enseignant référent, l'élève et ses représentants légaux.

Votre enfant **doit avoir 15 ans révolus** à l'entrée au « Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance » DIMA.

Cette formation se caractérise par une scolarité avec des périodes en entreprise permettant à l'élève de découvrir un ou plusieurs métiers par des stages d'initiation ou d'application en milieu professionnel. Votre enfant n'a donc pas à signer de contrat avec une entreprise. Vous devez participer à la recherche des lieux de stage en collaboration avec le CFA/UFA.

Les élèves bénéficient de la totalité des congés scolaires et ne peuvent effectuer leurs stages le dimanche ou lors de jours fériés. En cas d'accident en dehors des plages horaires réglementaires, la responsabilité du chef d'entreprise est engagée.

Pour la durée de cette formation, l'élève, sous statut scolaire, reste inscrit dans son établissement d'origine et est placé sous l'autorité du directeur(trice) du CFA/UFA.

Si l'élève souhaite, en accord avec ses représentants légaux, interrompre sa scolarité dans le dispositif, il retourne dans son établissement. Le CFA/UFA doit, au préalable, informer l'établissement de rattachement du retour d'un élève au cours de la formation.

Au vu du bilan pédagogique et de son projet de formation, à l'issue du DIMA, votre enfant a la possibilité de :

- suivre une formation dans un CFA/UFA, sous réserve de signer un contrat d'apprentissage,
- suivre une formation dans un lycée,
- ou poursuivre une formation selon d'autres modalités.

IDENTITÉ DU CANDIDAT

A remplir par les représentants légaux

L'élève

Nom : Prénom :
Né(e) le :/...../..... Sexe : F M
Nom de l'établissement fréquenté en 2016-2017 :
Classe en 2016-2017 :
CFA/UFA demandé :

Représentant légal 1

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Téléphone :
Email :
Fait à : Le :/...../2017
Signature :

Représentant légal 2

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Téléphone :
Email :
Fait à : Le :/...../2017
Signature :

MOTIVATION ET PROJET DE L'ÉLÈVE

A compléter par l'élève et ses représentants légaux

Pouvez-vous expliquer, en quelques mots, pourquoi vous souhaitez intégrer un DIMA ?.....
.....
.....
Quels champs professionnels souhaitez-vous découvrir pendant votre DIMA ?.....
.....
.....
.....

AVIS DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

Par rapport à l'orientation en DIMA envisagée par l'élève et ses représentants légaux, quel est aujourd'hui l'avis de l'équipe éducative ?

Favorable Réservé Défavorable

Avis de l'équipe éducative fondé sur la motivation de l'élève, sa maturité, ses résultats scolaires et sur sa capacité à poursuivre l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture par cette formation :
.....
.....

AVIS DU PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (Psy-EN)

Par rapport à l'orientation en DIMA envisagée par l'élève et ses représentants légaux, quel est aujourd'hui l'avis du Psy-EN ?

Favorable Réservé Défavorable

.....
.....
.....

COORDONNÉES DU RÉFÉRENT ETABLISSEMENT D'ORIGINE

A remplir par l'établissement scolaire

Nom du référent :
Fonction :
Téléphone : Email :
Fait à : Signature du chef d'établissement :
Le :/...../2017

Cachet de l'établissement

DIRECTEUR DU CFA/UFA D'ACCUEIL : AVIS POUR ADMISSION EN DIMA

A remplir par le CFA d'accueil et retourner une copie à l'établissement d'origine

Nom du CFA/UFA :
Adresse :
Téléphone : Email :
Nom et fonction du responsable de la formation de l'élève dans le CFA :
Téléphone : Email :

LE DIRECTEUR(TRICE) DU CFA/UFA D'ACCUEIL :

est en mesure d'admettre l'élève en DIMA, à compter du :/...../2017
 n'est pas en mesure d'admettre l'élève en DIMA, pour le motif suivant :

Fait à : Signature du directeur(trice) du CFA/UFA :
Le :/...../2017

Cachet du CFA/UFA

IA-DASEN : DÉCISION D'AUTORISATION D'ENTRÉE EN DIMA

Avis Favorable

Avis défavorable*

*Pour le motif suivant :
.....
.....

Fait à : Signature de l'IA-DASEN :
Le :/...../2017